

Saint-Max

Budget 2009

Sommaire

- | | | | |
|----|-------------------|----|---------------------------|
| 2 | Focus | 15 | Seniors |
| 3 | Editorial | 17 | Vie associative |
| 4 | Conseil municipal | 18 | Scolaire & petite enfance |
| 6 | Etat Civil | 20 | Jeunesse |
| 7 | Evènements | 22 | Emploi |
| 9 | Budget 2009 | 23 | Sports |
| 12 | Urbanisme | 24 | Tribune libre |
| 14 | Action sociale | 25 | Sports |
| | | 26 | Culture |



Focus

Avocat

Permanences à la Mairie, salle du C.C.A.S de 8h30 à 10h30, samedi 13 juin et samedi 20 juin.

Tit'Souris

Les mercredis et samedis, le **club des « Tit'Souris »** accueille vos enfants de 7 à 12 ans au sein de l'**Espace Numérique Libre** (36 avenue Carnot - 54130 Saint-Max). Au menu : jeux éducatifs sur ordinateurs, jeux sur consoles, connaissances de l'outil informatique... Renseignements et inscriptions au **09 53 20 86 61**.

Ecosubvention

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie et bénéficier d'une subvention ? N'hésitez pas à solliciter l'Agence Nationale de l'Habitat. + **d'infos sur www.anah.fr**



Conciliateur de justice

Les permanences ont lieu à la Mairie, salle du CCAS les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 16h00 à 17h00.

Fête des voisins

N'hésitez pas à organiser une fête dans votre immeuble ou dans votre quartier ! La ville de Saint-Max peut vous y aider ! Tél. : 03 83 18 32 32.

Elections européennes

En France métropolitaine, comme dans la plupart des autres pays européens, l'élection des députés européens se déroulera le **dimanche 7 juin**. Les bureaux de vote seront ouverts à Saint-Max de **8h00 à 18h00**.

Pour la France, 72 sièges de députés sont à pourvoir. Huit circonscriptions électorales, organisées en « grandes régions » (depuis 2003), ont été délimitées et les députés répartis sur la base du dernier recensement. Il y a neuf sièges à pourvoir pour la région « Est » dont nous faisons partie.

En votant aux élections du Parlement européen, vous choisirez les députés dont les votes influenceront votre avenir et la vie quotidienne de près de 500 millions d'Européens !



Horaires d'ouverture

La Mairie et l'Hôtel de Ville vous accueillent du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Chiens & Chats

Ils partent avec vous ! Pensez à préparer les vacances de votre animal. Demandez conseil à votre vétérinaire.

Une info à publier ?

Le prochain Bulletin Municipal paraîtra mi-juillet 2009. Vous représentez une association ? Vous organisez prochainement une manifestation ? N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité avant fin juin 2009 ! Nous l'annoncerons et la relaterons dans nos pages et/ou sur le site Internet de la ville. Contactez le service communication au 03 83 18 32 32.



Petit rappel

L'usage des tondeuses à gazon et autres matériels bruyants est autorisé à proximité des zones d'habitation aux jours et horaires ci-après :

- les jours ouvrables de 8h à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le respect de ces horaires contribue au bon voisinage et évite de nombreux litiges.

Web

Toutes les actualités de votre ville sont sur le site Internet www.saint-max.fr !

Chers Maxoises et Maxois,

Ce bulletin municipal consacre une large part au budget 2009, dont les orientations vous ont été présentées :

- Ambition pour notre ville ;*
- Détermination qui anime l'équipe municipale majoritaire que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire ;*
- Solidarité avec tous nos concitoyens pour qu'aucun d'entre eux ne reste au bord du chemin ;*
- Orientations durables pour que Saint-Max soit une ville à votre image, conviviale, dynamique, attentive et propre, s'inscrivant dans un contexte économique délicat mais en prenant toute sa place dans la recherche d'économies et surtout dans la définition de son avenir.*

Les travaux qui vont être réalisés font la part belle aux écoles, ainsi qu'aux équipements sportifs et de loisirs. Les choix budgétaires de la municipalité garantissent non seulement des économies de fonctionnement durables, mais aussi un modelage de notre ville à votre image et à l'image de l'agglomération à laquelle elle appartient.

J'ai pris des engagements forts pour notre ville :

- l'engagement de préserver le cadre de vie et les espaces verts, et la traduction sera visible dans la modification du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il sera présenté lors du prochain Conseil Municipal,*
- l'engagement de mener Saint-Max vers l'obtention de la troisième fleur, si possible, dans le courant du mandat en développant les espaces verts et la qualité du fleurissement,*
- l'engagement de faire de Saint-Max une ville propre ; et je combattrai sans relâche le laxisme et l'incivilité à cet égard,*
- l'engagement de gérer notre ville de manière saine et rigoureuse, et j'entends bien m'en donner les moyens par la gestion quotidienne de l'argent public, sans hésiter à solliciter les financements extérieurs et les partenariats, notamment avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy,*
- enfin, l'engagement de la concertation qui se traduit par les nombreuses réunions publiques qui sont organisées avec vous tous.*

Dans toutes ces actions, je sais pouvoir compter sur les Services Municipaux, et l'occasion m'est ici donnée de les remercier pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

L'animation de notre ville n'est pas oubliée, et en cela je remercie l'ensemble de mon équipe municipale, pour son travail sur le terrain, et pour son total dévouement à votre service.

Garant de tous les engagements que nous avons pris, quotidiennement sur le terrain et à votre rencontre, attentif à vos difficultés comme à vos joies, je vous en rendrai compte comme je vous l'ai promis.



Votre Maire

Saint-Max Notre Ville / Quartiers de vie

Directeur de la publication
Eric PENSALFINI

Photos/Rédaction/Infographie
Elise TISSERANT-CHARTON
Francis DAMIOLI



Document imprimé sur du papier répondant aux recommandations des entités nationales et régionales

Impression
SPEI Imprimeur

Dépôt légal
Tous droits réservés

Contact
Mairie de Saint-Max
37 avenue Carnot - BP 80 109 - 54133 Saint-Max
Tél. : 03 83 18 32 32 - Fax : 03 83 18 32 37
Courriel : contact@mairie-saint-max.fr

Conseil municipal

Extrait du procès-verbal des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de sa séance du 23 mars 2009.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Préfecture de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du Plan de Relance pour le versement anticipé du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Prend acte que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 1 391 603 €.

Décide d'inscrire au budget de la ville de Saint-Max 2 164 697 € de dépenses réelles d'équipement, soit une augmentation de 59 % par rapport au montant référence déterminé par les services de l'Etat.

Autorise Monsieur le maire à conclure avec Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle la convention par laquelle la ville de Saint-Max s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008 ;

- à l'unanimité, autorise la prise en charge par la ville, à compter du 1^{er} Avril 2009, des activités en faveur des personnes âgées assurées jusqu'à présent par le C.C.A.S. Les dépenses et recettes correspondantes seront inscrites au budget primitif de la ville étant entendu que la subvention de fonctionnement accordée annuellement au CCAS sera réduite du montant des crédits affectés au Pôle Seniors.

- à l'unanimité, fixe les ratios d'avancement de grade du personnel à hauteur de 100 % pour les contrôleurs de travaux principaux, agents de maîtrise principaux, adjoints techniques principaux, adjoints techniques de 1^{ère} classe et adjoints administratifs de 1^{ère} classe, ainsi qu'à hauteur de 66,66 % pour les ATSEM Principales 2^{ème} classe s'agissant des agents promouvables au titre de l'année 2009.

- à l'unanimité, accepte les modifications énoncées sur le tableau du personnel, concernant les avancements de grade sans création de poste suivants : un adjoint administratif 1^{ère} classe, deux adjoints techniques 1^{ère} classe, un agent de maîtrise principal.

- à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de Contrats d'Accompagnement à l'Emploi et Contrats d'Avenir avec l'ANPE et les bénéficiaires respectifs dans le cadre national du Plan de Cohésion Sociale mis en œuvre par le gouvernement pour les publics rencontrant des difficultés à l'accès à l'emploi.

- à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à résilier le marché MEDTRONIC pour la livraison de défibrillateurs externes entièrement automatiques. La ville avait décidé de participer à un groupement de commande avec le C.H.U. de Nancy en septembre 2007, et il s'est avéré que la société n'a pas respecté le délai de livraison.

- à l'unanimité, autorise le remboursement de frais réels à Mademoiselle Carole HENRY, conseillère municipale déléguée, au vu de l'article L.2123-14, suite à une formation effectuée en février 2009 à Paris.

- à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention de téléassistance entre la Ville de Saint-Max et le C.C.A.S. de Nancy, permettant le transfert de cette prestation du budget C.C.A.S. vers celui de la Ville.

- à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes pour les services de communications électroniques. Laurent SANTOS, titulaire, et Didier LORRAIN, suppléant, siégeront à la commission d'appel d'offres du groupement étant entendu que ces personnes sont déjà membres de la commission d'appel d'offres de la commune et ont été élus à l'unanimité.

- à l'unanimité, le conseil municipal approuve la convention d'objectifs et de moyens entre la ville de Saint-Max et le Comité de Gestion des Œuvres Sociales, et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

- à l'unanimité, le conseil municipal (abstentions de Messieurs G. STOERKEL, L. DHUICQ, C. SEYER et Mme I. KALINOWSKI), donne son accord pour procéder à la mise en place du Conseil de la Vie Maxoise.

- à l'unanimité (abstentions de Mmes I. JACQUES, M.Ch. SIMONIN, M. G. HOUOT. N'ont pas pris part au

vote : E. PENSALFINI, Maire, et G. STOERKEL), le conseil municipal a examiné et voté le compte administratif 2008, comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2008						
Libellés	Investissement (en €)		Fonctionnement (en €)		Ensemble (en €)	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reportés	155 605,83	362 710,83		633 815,17	155 605,83	996 526,00
Opérations de l'exercice	1 788 144,29	1 539 033,04	7 303 197,34	7 739 950,19	9 091 341,63	9 278 983,23
TOTAUX	1 943 750,12	1 901 743,87	7 303 197,34	8 373 765,38	9 246 947,46	10 275 509,23
Résultat de clôture	42 006,25			1 070 568,02	42 006,25	1 070 568,02
Reste à réaliser	87 420,00	87 420,00			87 420,00	87 420,00
TOTAUX CUMULES	129 428,25	87 420,00		1 070 568,02	129 428,25	1 157 988,02
RESULTATS DEFINITIFS	42 006,25			1 070 568,02		1 028 561,77

- à l'unanimité, le conseil municipal statue sur la comptabilité et vote le compte de gestion 2008 du comptable.

- à l'unanimité, (abstentions de Mmes I. JACQUES, M.Ch. SIMONIN et M. G. HOUOT) le conseil municipal affecte le résultat 2008 comme suit :

- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement du compte administratif 2008 à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (imputation 01.1068), soit 42.006,25 €.
- Affectation en résultat de fonctionnement reporté du solde de 1.028.561,77 € (imputation 01.002).

Ces résultats seront repris au Budget Primitif 2009 de la Ville.

- à l'unanimité, (abstentions de G. STOERKEL, C. SEYER, I. KALINOWSKI, L. DHUICQ, I. JACQUES, G.HOUOT, M.Ch.SIMONIN) vote le Budget Primitif 2009 de la Ville comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 2 478 605,25 €

Recettes : 2 478 605,25 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 7 418 735,77 €

Recettes : 7 418 735,77 €

Soit un budget équilibré à hauteur de 9 897 341,02 € en recettes et en dépenses.

- à l'unanimité, (abstentions de : I. JACQUES, M.Ch. SIMONIN, G. HOUOT) vote le maintien des taux de fiscalité pour 2009 au même niveau qu'en 2008 et que les années précédentes comme suit :

- taxe d'habitation : 8,29 %
- taxe foncière sur le bâti : 8,40 %
- taxe foncière sur le non bâti : 12,93 %

- à l'unanimité, décide de signer la convention avec l'organisme de gestion des chèques vacances pour les personnes âgées (ANCV) concernant le programme « Seniors en vacances ».

- à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à intervenir dans l'organisation des classes de découvertes en lien avec les écoles maxoises.

- à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Ville et l'association « Ass'Mat'Xoises ».

La rencontre entre le Président de la CUGN et les élus municipaux a été reportée au 4 juin 2009.

Naissances

RAULET Abel Philippe Marcel, né le 15 février 2009
QUIGNARD Maxence René Gabriel, né le 19 février 2009
LEMARQUIS Solène Caroline, née le 22 février 2009
ARNOULD - - DA SILVA Sacha Hugo, né le 23 février 2009
DA ROCHA TEIXEIRA Nolan, né le 25 février 2009
GRANGER Tristan Quentin Alexandre, né le 26 février 2009
ETIENNE Rémy Arnaud Jessy, né le 27 février 2009
TALEB Leyis, né le 4 mars 2009
RINGOT Clément, né le 6 mars 2009
DUBOIS Anaïs Jeannine Christine, née le 7 mars 2009
TIESSSEN - - BIASETTO Maxime Louis Marie, né le 14 mars 2009
OFLAR Selim, né le 24 mars 2009
THIRIAT Amandine Hortense Ambre, née le 27 mars 2009
THIRIAT Alice Madeleine Appoline, née le 27 mars 2009
DUBAS - - DA SILVA FREITAS Luna, née le 30 mars 2009
PFUND Romane Marie, née le 6 avril 2009

Mariages

DOZIAS Esther Emmanuelle et JULIEN Wilfried, mariés le 4 avril 2009
STARUKHINA Alyona Vladimirovna et RINCAULT Alexandre, mariés le 11 avril 2009

Décès

ECKENFELDER Gisèle Juliette Marguerite Elisabeth veuve EGLOFF, le 19 février 2009
MEHL Andrée Marie, le 17 février 2009
WAGNER Henriette Suzanne veuve LEIBOLD, le 19 février 2009
BOUILLON Jeanne Camille, le 20 février 2009
MAIRE Yvonne Marguerite veuve FERRARI, le 23 février 2009
GREMILLET Jeannine Marie Claire divorcée COLLIGNON, le 24 février 2009
CHRISTIAENS Joël Gaston, le 25 février 2009
THIERY Claude Yvon, le 3 mars 2009
PAIGNOT Jeannine Josette Pierrette, le 4 mars 2009
DELMOTTE Jean Emile Gaston, le 6 mars 2009
CHANRION Yvonne veuve KOCH, le 13 mars 2009
BOUGET Jeanne Marie Reine veuve CLAUDEL, le 14 mars 2009
WALTER Jeanne Marie Louise épouse MARCHAL, le 21 mars 2009
CREUZEL Patricia , le 18 mars 2009
MATHIEU Marie José divorcée WANSON, le 25 mars 2009
HERBUVAUX Claude Yvan Jules, le 26 mars 2009
MANGIN Julien Auguste, le 29 mars 2009
ARNOULD Constance Françoise, le 2 avril 2009
GEORGES Julien José, le 8 avril 2009
HOTZ Roland Albert Ernest, le 3 avril 2009
SCHUMANN Yvonne veuve LALLEMANT, le 13 avril 2009
BIRCKEL Patrick Jean Jacques, le 15 avril 2009
FÉTIQUE Henriette Louise Andrée épouse FONTAINE, le 17 avril 2009
JARDIN Maria Anna Gabrielle, le 11 avril 2009
FÉRAUX Jean-Claude Roger Robert, le 3 avril 2009
VIRION Marie Delphine Suzanne veuve HENRIOT, le 12 avril 2009

Carnaval des enfants

Dimanche 8 mars, dès 14h00, le Foyer Culturel Gérard Léonard résonnait des chants et des cris des lutins, fées, super-héros... et tous les autres personnages que les jeunes Maxois avaient choisi d'interpréter à l'occasion de la fête de Carnaval organisée par la ville.



Plus de 300 personnes, enfants et familles, étaient rassemblées pour participer à cet après-midi récréatif et assister au défilé des 80 enfants inscrits au concours du plus beau costume.

L'atelier maquillage animé par l'Accueil de Loisirs Jean-Rostand et les tours de magie réalisés par le magicien-illusionniste Sandy ont remporté un franc succès.

47^{ème} anniversaire du cessez-le-feu

Jeudi 19 mars a eu lieu une cérémonie très émouvante, celle du 47^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, à l'occasion de laquelle Gérard SCHIVRE, Chevalier de la Légion d'honneur et Président d'honneur du comité de Saint-Max, au nom du Président de la République, a remis à Georges BREISTROFF et à Henry FLORY la médaille militaire en présence de M. le Maire.



Chasse aux œufs



Pour la première fois, le parc de l'Hôtel de ville a donné lieu à une immense chasse aux œufs le dimanche de Pâques. Pour le plus grand bonheur des enfants, 2 000 friandises en chocolat avaient été cachées dans le parc par les élus et l'Association des Commerçants et Artisans Maxois (ACAM).

Un agréable moment de joie partagé en famille, qui sera reconduit l'an prochain par la ville.

Evènements

Journée nationale de la déportation



Le 26 avril, en présence des représentants des associations patriotiques et de plusieurs adjoints, le Maire Eric PENSALFINI, accompagné de Laurine JOLIOT, Présidente du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, a lu le message commun des associations de déportés.

Un dépôt de gerbe, suivi de la Marseillaise a conclu cet hommage rendu pour la première fois dans la commune.

De nouveaux électeurs

Les jeunes Maxois majeurs depuis le 1^{er} mars 2008 ont été conviés samedi 25 avril 2009 par Monsieur le Maire et Jean-François MIDON, premier adjoint, pour recevoir de manière très officielle leurs cartes d'électeurs en présence de leurs parents, de nombreux adjoints et conseillers municipaux.

Cette nouvelle manifestation sur la commune se tiendra désormais chaque année.



Commémoration du 8 mai 1945



Pour ce 64^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 sur le troisième Reich, toutes les générations étaient réunies au pied du monument aux morts pour un vibrant hommage .

Eric PENSALFINI, en présence de Jacqueline PANIS, sénateur, de Jean-Paul MONIN, Maire d'Essey-les-Nancy et de nombreux élus étaient entourés des associations d'anciens combattants et des enfants de la classe de CM1-CM2 de l'école Pierre et Marie Curie pour commémorer ensemble cette victoire.

N'ayant pas pu participer aux cérémonies du 8 mai, c'est à son domicile qu'Emile VILLEQUEY s'est vu remettre par le Maire et Monique MORIO, présidente de la section maxoise des ACPG-CATM-TOE-Veuves, la médaille de la ville.

Festivités du 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, la ville vous propose deux manifestations conviviales les 13 et 14 juillet !

Le 13 juillet, à partir de 21h00, un bal se tiendra place de l'Europe. A 22h30, le feu d'artifice sera tiré depuis le parc de l'Hôtel de Ville.

Suite au succès remporté l'an passé, le pique nique républicain du 14 juillet est reconduit en 2009. Après le dépôt de gerbe à 11h30 devant le monument aux morts, vous aurez la possibilité de vous installer place de l'Europe et dans le parc de l'Hôtel de Ville. Il vous suffit juste d'apporter votre panier repas pour partager ensemble ce moment convivial ! **Venez nombreux !**

Le Budget Primitif a été adopté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 23 Mars 2009.

- > C'est un budget ambitieux et optimiste, dans un contexte mondial et national délicat.*
- > C'est un budget volontaire et solidaire au service de tous les Maxois.*
- > C'est également le premier vrai budget de la municipalité élue en 2008.*

Un budget 2009 résolument optimiste

Des dépenses maîtrisées qui préservent l'avenir du mandat

- Dépenses de personnel **contenues**.
- Dette en **diminution**.
- Réflexions en cours sur l'organisation et la **gestion** des différents services et équipements.

Une épargne consolidée et durable

- **Remboursement** anticipé des emprunts en 2008.
- Gestion active de la dette, avec des modifications faites sur le choix des **meilleurs taux** variables et la conservation de taux fixes avantageux
- **Economies** sur les frais de fonctionnement et les fluides découlant du programme d'investissement qui sera réalisé.
- **Optimisation des services** tels que le transfert des dépenses des personnes âgées d'un budget à un autre, générant une diminution des recettes de subventions dans le budget du CCAS et une augmentation de dépenses dans le cadre des fêtes et cérémonies dans le budget ville.



Un programme d'investissement ambitieux

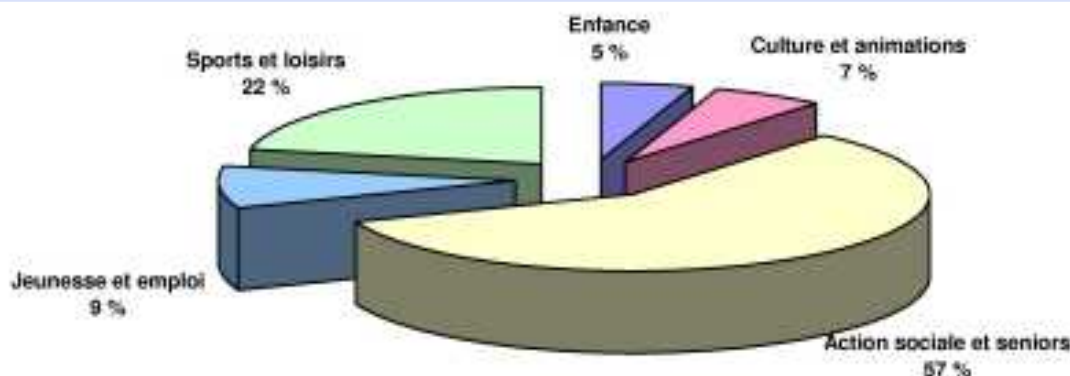
- Travaux dans les **bâtiments scolaires** : 985 300 € (rénovation des toitures, des chenaux et des fenêtres).
- Optimisation et rénovation de l'**Accueil de Loisirs Jean-Rostand** : 100 000 €.
- Travaux informatiques dans les **écoles** : 50 000 €.
- Création de **selfs dans les écoles** Victor Hugo et Paul Lévy : 60 000 €.
- Restructuration des vestiaires et de la tribune du **stade Mainvaux** : 367 000 €.
- **Amélioration de l'accueil** à l'Hôtel de Ville et à la mairie : 100 000 €. (isolation phonique et thermique, mise en place des stations de passeports biométriques)
- Première participation à la **construction de la crèche et du centre social** réalisée par le Syndicat Intercommunal Saint-Michel / Jericho de Malzéville et Saint-Max : 143 000 €.
- Etudes sur l'aménagement et la rénovation du **Château du Pont de la Meurthe** : 20 000 €.
- Travaux d'agrandissement de l'**Espace Victor Hugo** : 60 000 €.



Les points forts du budget et de l'action municipale

- Pas d'augmentation des taux des impôts.
- Proximité accrue avec la population par le biais de la communication, par la présence des élus sur le terrain, par la concertation engagée lors des réunions publiques et les différentes réunions de quartier.
- Ecoles et petite enfance, comme une constante de l'action municipale.
- Culture et animations : permettre à tous l'accès à la culture et renforcer le lien intergénérationnel.
- Sports, jeunesse et loisirs, dans un élan d'amélioration continue.
- Aide sociale par le financement maintenu du budget du CCAS.
- Aide aux associations : un volume de subventions maintenu pour une répartition équilibrée.
- Aide à l'emploi et à l'insertion par l'action municipale en direction de la Mission Locale pour l'Emploi et le développement des chantiers éducatifs.

Répartition des subventions aux associations



- Conventonnement avec l'Etat pour la récupération de la TVA avec un décalage d'une année au lieu de deux. La commune s'est engagée à dépenser avant fin 2009 la somme de 1 391 604 € au minimum correspondant à la moyenne des travaux des années 2004 à 2007. Cette action s'inscrit dans la dynamique du plan de relance engagé par le gouvernement.

	Saint-Max	Moyennes Nationales
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	577	1 104
Produit des impositions directes / Population	211	467
Recettes réelles de fonctionnement / Population	612	1 203
Dépenses d'équipement brut / Population	207	458
Encours de dette / Population	404	N.D.
Dotation globale de fonctionnement / Population	221	258
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de Fonctionnement	58 %	55 %
Dép. fonct. & Remb. dette en Capital / Rec.Fonct.	1,19	99%
Dépenses d'équipements bruts/ Recettes réelles fonctionnement	0,34	N.D.
Encours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement	0,66	N.D.

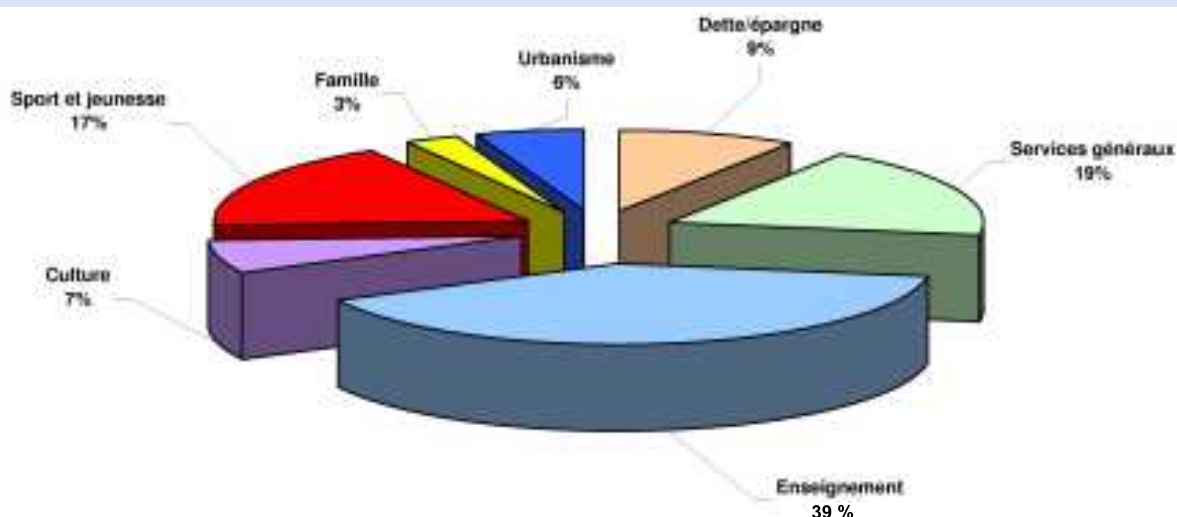
Budget primitif 2009 de la ville de Saint-Max

9 897 340 €

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
Personnel	3 500 000	Fiscalité directe	2 943 646	Capital Dette	184 482	Subventions	206 020
Intérêts dette	186 092	Dotations Etat	2 336 342	Travaux	2 164 697	Reports 2008	129 426
Subventions	505 434	Fiscalité indirecte	186 100	Reports 2008	129 426	Ventes	247 000
Autres dépenses	1 819 044	Autres recettes	1 952 648			Reversement T.V.A.	153 939
						Emprunts	332 054
Total	6 010 570	Total	7 418 736	Total	2 478 605	Total	1 070 439
Epargne	1 408 166					Epargne	1 408 166
Total Général	7 418 736	Total général	7 418 736	Total général	2 478 605	Total général	2 478 605

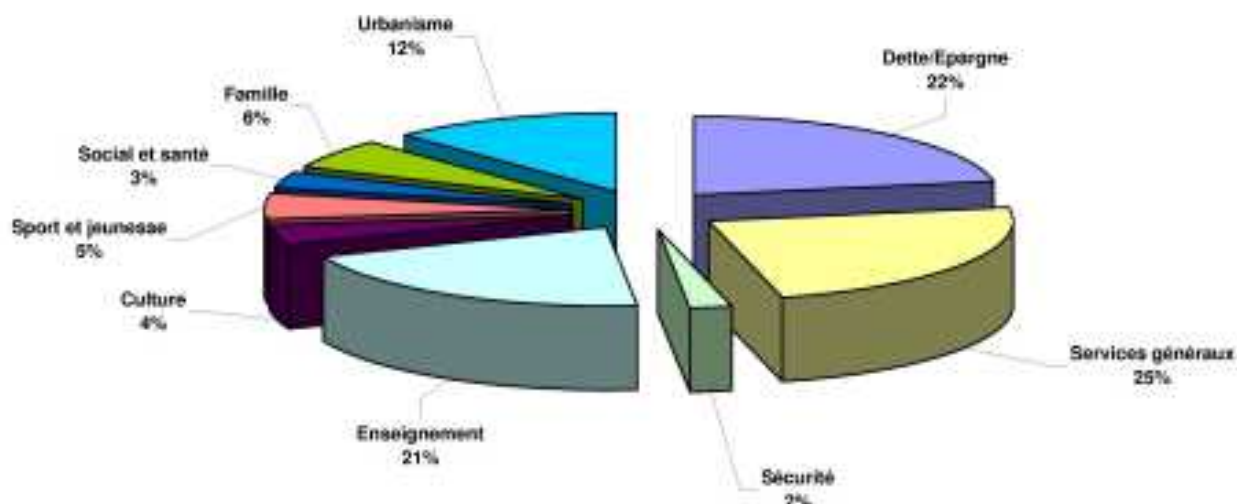
Dépenses d'investissement

2 478 605 €



Dépenses de fonctionnement

7 418 736 €



C'est du propre !

Depuis plusieurs mois, les services municipaux constatent une recrudescence des dépôts de débris dans les parcs et sur la voie publique. De même au fil du temps, le respect des consignes et heures des collectes des déchets ménagers et recyclables s'érode... Petits rappels pour conserver une ville propre.

Ramassage des déchets ménagers

Lundi* et Jeudi *

Les conteneurs doivent être sortis la veille

Ramassage des écosacs

Mardi *

Les écosacs doivent être sortis la veille

Vous devez déposer les déchets au plus tôt la veille de la collecte à 19h00, dans des sacs fermés (pour éviter d'attirer les nuisibles), ne pas déposer d'éléments inflammables, toxiques ou explosifs, et enfin, protéger le dépôt des objets tranchants (verre). Rentrez vos conteneurs après la collecte. Certains trottoirs sont étroits, laisser les conteneurs constitue un obstacle à la circulation des piétons et, notamment des personnes à mobilité réduite. Les contrevenants s'exposent à une amende.



Pensez à utiliser les Points d'Apports Volontaires papiers et verre sis sur le territoire communal :



- Match - Rue du Pont de Pierre
- Avenue Général Leclerc
- Rue Edgar Quinet
- Rue de la Noue
- Rue de Mainvaux
- Allée Jean Martin
- Rue R. Poincaré
- Rue du Brisson
- Rue Haie le Comte
- Rue de la Meurthe
- Rue Victor Hugo



La Communauté Urbaine du Grand Nancy organise des tournées de **collecte des encombrants**, environ une fois par trimestre, la prochaine tournée aura lieu **le 27 mai 2009**.

Vous pouvez aussi apporter vos hétérogènes aux **déchetteries les plus proches** :

- Essey-lès-Nancy, route d'Agincourt ;
- Nancy, Rond point Marcel Brot/ rue Jean Moulin.

+ d'infos : Maison de la Propreté, rue Saint-Nicolas à Nancy - Tél. : 03 83 17 07 07.

* Si ce jour est férié, la collecte est repoussée au lendemain, même heure.

Votre ville, votre vie dans 20 ans ?



Les élus lors de l'inauguration.

Nous vous l'avions annoncé lors du dernier bulletin municipal et l'événement s'est déroulé avec succès au Foyer Culturel Gérard Léonard. Vendredi 3 avril, le Salon du Développement Durable organisé à l'occasion de la Semaine Nationale fut l'occasion pour notre commune de rassembler avec succès de nombreux professionnels engagés autour de la cause environnementale.

A cette occasion, notre Maire, M. Eric PENSALFINI, a eu l'honneur d'accueillir pour l'inauguration Messieurs Philippe NACHBAR, sénateur de Meurthe-et-Moselle, Louis CAUSERO, Conseiller Général du canton de Saint-Max et Jean-François HUSSON, Vice-Président de la CUGN délégué à l'environnement et au développement durable.

Tout au long de la journée, les exposants présents sur le salon ont pu renseigner aussi bien les professionnels que les particuliers présents. Différents thèmes d'actualité ont également été abordés au cours de conférences.

L'accès étant libre, toute personne avide de renseignements a pu accroître ses connaissances sur des thèmes tels que **le photovoltaïque, les économies d'énergie, le Grenelle de l'Environnement, les pompes à chaleur, la construction ou la rénovation de l'habitat, etc.** Notons également la participation du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) de Champenoux qui a profité de la manifestation pour initier les enfants des écoles maxoises à la faune et à la flore du parc de l'Hôtel de Ville.

Remercions les organisateurs : Carole HENRY, conseillère déléguée à la vie associative, et Didier LORRAIN, conseiller délégué à la sécurité et au développement durable. **Cet événement fut l'occasion de concilier éducation des enfants, mise en relation des professionnels et attentes des particuliers.**



Un public nombreux et intéressé.



Initiation des écoles par le CPIE.

Le point sur les travaux

Réfection des marches du parvis de l'église Saint-Livier par les services techniques municipaux. >



< Fin de l'aménagement devant l'école élémentaire Pierre et Marie Curie : bitume, banc, éclairage, abris, poubelle.

Début du programme de construction du terrain Blaison (rue Alexandre 1^{er}) avec présentation aux riverains à l'occasion d'une réunion publique le 11 avril 2009. >



Concert de Youssou N'Dour à Amnéville

Samedi 18 avril, au Galaxie d'Amnéville « UN CONCERT D'EXCEPTION POUR DES ENFANTS D'EXCEPTION » avec le chanteur Youssou N'DOUR, Ambassadeur de l'Unicef et Président de la fondation au profit des enfants défavorisés du Sénégal a réuni des milliers de personnes.



A l'initiative du KIWANIS CLUB de Thionville Trois Frontières qui a offert les entrées de ce concert, la Ville ayant assumé le transport, une trentaine d'enfants Maxois âgés de 10 à 17 ans sont partis en autocar encadrés par Mme PIANT, Adjointe Déléguée à l'Action Sociale, de responsables du Kiwanis Club, et de bénévoles. Arrivés à destination, ils se sont vus offrir des tee shirts à l'emblème de l'association et de l'artiste.

Un grand merci au Kiwanis Club.

Un moment inoubliable pour ces jeunes qui n'ont pas forcément l'opportunité de voir de tels spectacles !

Défi'B

Un exercice de simulation a pris place à l'ALNAS (Association de sécurité civile) dans les locaux de l'Espace Victor Hugo le 22 avril 2009, avant le lancement du dispositif le 4 mai. Une douzaine de bénévoles ayant participé aux formations pour l'utilisation des défibrillateurs ont pris activement part à cet exercice grandeur nature.



Cette simulation en temps réel était organisée par le C.C.A.S. de Saint-Max en collaboration avec la CUGN, le SAMU et le docteur ALBIZATTI du CHU de Nancy.

Si vous souhaitez apprendre les gestes qui sauvent et le maniement d'un défibrillateur afin de devenir Sauveteur Volontaire de Proximité (SVP), prenez contact avec le C.C.A.S. au 03 83 18 32 32.

Nous manquons de bénévoles résidents sur le haut de Saint-Max (quartiers Vieux-Village et Trinité/Gambetta).

Aides aux vacances

Pour permettre à un maximum d'enfants de partir en vacances, le C.C.A.S. propose une aide aux colonies et une aide au 1^{er} départ en vacances.

Le C.C.A.S. peut aider les enfants à partir en vacances en participant au coût du séjour (vous devez au préalable en faire la demande auprès de votre assistante sociale). Le 1^{er} départ en vacances est un partenariat entre la CAF, le Conseil Général, le Conseil Régional et la commune.

La CAF, par les bons CAF d'aide au temps libre, prend à sa charge 40 à 50 % du coût du voyage + 77 €, les autres partenaires prennent chacun 80 €. Il faut impérativement que ce soit la 1^{ère} fois que l'enfant parte en centre de vacances. Le C.C.A.S. fait le lien entre Jeunesse au Plein Air et les familles, et met à votre disposition les catalogues pour le choix des séjours et les fiches de pré-inscription.

Pour de plus amples informations, rendez-vous au C.C.A.S - Mairie de Saint-Max - 32 avenue Carnot.

Muguet au Clos-Pré

La veille de la fête du travail, les résidents du Clos-Pré ont été conviés à un après-midi festif. Le récital de chant donné par une classe du Conservatoire a particulièrement plu aux résidents.



Les seniors au cœur des préoccupations

La réunion périodique des élus sociaux de l'agglomération nancéienne s'est tenue au Foyer Culturel Gérard Léonard samedi 18 avril sous la présidence de Valérie ROSSO-DEBORD en sa qualité de vice-présidente du C.C.A.S., adjointe au maire de Nancy. La présentation des mesures concrètes visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées était à l'ordre du jour.



Rappelant les difficultés qui peuvent être ressenties par nos aînés, souvent démunis face à divers abus et maltraitements, Eric PENSALFINI, a rappelé que Saint-Max a été en pointe dans la mise en place de visites à domicile et d'actions au quotidien dans le cadre du maintien à domicile et de la lutte contre l'isolement. Portage des repas, téléassistance, aides personnalisées, sont autant d'actions menées par Josette PEROUF, adjointe aux personnes âgées, et Geneviève LEONARD, conseillère déléguée, qui vont voir leur efficacité renforcée par la création prochaine du Pôle Senior à Saint-Max.

Le voyage des anciens



Le prochain voyage des anciens aura lieu le 9 juin en direction de Colmar. Vous n'en saurez pas plus : le programme de la journée est une surprise !

Pour y participer, vous devez avoir plus de 65 ans et vous inscrire auprès du C.C.A.S. avant le 5 juin.

Le départ aura lieu à 8h00 impérativement depuis la place de l'Europe en bus et le retour devrait avoir lieu vers 20h00.

Informations et inscriptions auprès du C.C.A.S : 03 83 18 32 32.

Mais, où va donc le bus de tourisme cette année ?

Le Goûter de Printemps

Le traditionnel goûter de printemps offert aux anciens par la municipalité et le C.C.A.S. a rassemblé plus de 300 personnes mardi 17 mars après-midi au Foyer Culturel Gérard Léonard.



Cette année, les aînés maxois ont eu le plaisir de déguster un gâteau nommé Bambou composé d'une mousse au chocolat blanc et de fruits frais. Ils étaient servis par les membres de l'Association des Bénévoles de Saint-Max. L'animation était assurée par la chanteuse Karen et son guitariste, Edison, venu expréssément d'Amérique du Sud interpréter des chansons françaises et latines pour le plaisir de nos aînés.

Sandy, le magicien illusionniste, s'arrêtait à chaque table pour proposer ici un petit tour de magie, là une sculpture en ballon.

Dans son allocution, M. le Maire, a remercié particulièrement Mesdames Josette PEROUF et Geneviève LEONARD pour l'organisation de ce temps fort de la vie de nos aînées et pour les visites à domicile qu'elles effectuent au quotidien et qui permettent aux plus fragiles d'être maintenus chez eux.

Prévention et sécurité

Une conférence sur la prévention des vols et agressions à l'encontre des personnes âgées s'est tenue lundi 20 avril 2009 après-midi au Foyer Culturel Gérard Léonard devant une centaine de seniors et en présence du maire et de plusieurs adjoints.



Les policiers municipaux.

Laurent GRAILLOT, fonctionnaire de la police nationale a animé cette réunion d'information agrémentée de plusieurs courts métrages explicatifs et a donné de nombreux conseils pratiques à nos aînés. Cette réunion a été également l'occasion pour les participants de faire connaissance avec les quatre fonctionnaires de la police municipale : Alain MALLAT, chef de police, Sébastien CHRETIEN et Denis REIGNER, gardiens principaux, ainsi que Romain TEICH, Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Le maire a précisé quelles étaient les missions dévolues à la police municipale et rappelé aux participants la possibilité de demander l'assistance de la police au moindre doute.

Deux numéros de téléphone à retenir : le 17 (la police nationale) et le 03 83 18 32 32 (l'Hôtel de ville et la police municipale).

L'APEM fait son show



Près de deux cent personnes ont assisté au spectacle donné par l'APEM le 29 mars 2009 au Foyer Culturel Gérard Léonard.

Les classes d'instruments, la chorale Ostinato dirigée par Bertha PEREZ, les ateliers de musique d'ensemble dirigés par Céline FRANTZ ainsi que l'ensemble des cordes, les classes d'éveil, de solfège et orchestres sous la houlette de Denis FRANCOIS ont subjugué parents et amis présents dans la salle.

Thé dansant de l'Association des Bénévoles de Saint-Max

Les membres de l'ABSM participent activement à la vie de la cité : surveillance des expositions au Château, plages du bulletin municipal, service aux repas des anciens, voyages... Pour la première fois, ils organisaient un thé dansant.

Une centaine de personnes a répondu à l'invitation de l'ABSM qui organisait dimanche 19 avril 2009 son premier thé dansant au Foyer Culturel Gérard Léonard.

DJ Jacques animait cet après-midi avec un répertoire alliant la tradition du bal musette aux airs plus modernes de disco. Une initiative couronnée de succès.

Vivement la prochaine édition !



Comité des jumelages

L'assemblée générale du comité de jumelage Saint-Max-Walldorf s'est tenue le 20 avril 2009. A l'occasion de cette réunion, il est devenu le « comité des jumelages de Saint-Max » pour pouvoir y intégrer le prochain avec la ville libanaise d'Amchit.

L'année 2008 a été riche en manifestations de part et d'autre et les membres espèrent une année 2009 toute aussi réussie. D'ores et déjà, la participation à **la fête des asperges les 13, 14 et 15 juin à Walldorf** est prévue. Les membres sortants se sont vus réélire à l'unanimité et M. TAKACS, présenté par la municipalité pour la représenter, a été élu.

Le maire, Eric PENSALFINI, est intervenu pour demander d'intégrer deux nouveaux membres en la personne de Mme KECKHUT et M. EID, Maxois originaires du Liban, souhaitant créer un jumelage avec la ville d'Amchit. Il y a quelques semaines, le maire proposait à Paula KECKHUT, en partance pour le Liban, d'être son émissaire auprès du Dr. Antoine ISSA, président du Conseil Municipal de la ville d'Amchit, pour lui faire part du désir de Saint-Max de nouer des liens durables qui pourraient prendre la forme d'un jumelage entre les deux cités. La proposition a reçu un accueil très favorable de la part du premier magistrat d'Amchit .



RAM Pomme de Reinette

Le 8 avril dernier, les représentants de la Caisse d'Allocations Familiales, le Maire de Saint-Max ainsi que le Maire d'Essey-Lès-Nancy ont signé une convention pour définir les modalités de fonctionnement du Relais d'Assistantes Maternelles sur notre commune en 2009.



Pour la première fois à Saint Max, a eu lieu la fête de printemps qui a réuni de nombreux participants au milieu d'un champ de tournesols en papier. Plus de 60 enfants ont pu écouter les contes de Graziella MEDOT et aller dans les différents ateliers pour effectuer des travaux manuels. En fin d'après midi, les petits et les grands se sont vus servir un goûter et chacun est reparti avec ses créations : abeilles en carton, fleurs sur cuillères en bois ou encore couronnes de printemps... Tout le monde était ravi de ce moment de convivialité. Désormais installé au Foyer Culturel Gérard Léonard, le R.A.M., actuellement animé par Mélanie DARU, propose aux assistantes maternelles des activités diverses et variées le mardi matin.

Voici le programme pour mai et juin 2009 :

- 19 mai : intervention de Mme Nizet, conseillère en économie sociale et familiale ;
- 26 mai : animation sur le thème de la fête des mères ;
- 2 juin : animation sur le thème de la fête des pères ;
- 9 juin : animation « pâte à modeler » ;
- 23 juin : intervention de Graziella Médot « comptines et jeux de doigts » ;
- 30 juin : animation « décoration d'assiettes et de verres » suivie d'un petit goûter.

Mélanie DARU est à votre disposition pour toutes informations au 03 83 18 34 65 ou au Foyer Culturel Gérard Léonard le mardi matin de 9h30 à 11h00.

Ass'Mat'Xoises

L'association des Ass'Mat'xoises propose aux assistantes maternelles de la commune de se retrouver les mercredis et jeudis matins au Foyer Culturel Gérard Léonard.

Plusieurs animations sont prévues pour les mois de mai et juin : réalisation de piques à fleurs, peinture à la ficelle, conception de poupées de laine, élaboration de surprises pour les fêtes des mères et des pères, sans oublier les moments de lecture, d'éveil corporel et de sorties (lorsque le beau temps est au rendez vous).

Infos diverses

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2009-2010 dans les écoles ont débuté et se poursuivront jusqu'à fin mai. Il vous appartient d'effectuer une pré-inscription en mairie jusqu'au 25 mai ; pour cela, il vous est demandé de venir avec les pièces suivantes : livret de famille, justificatif de domicile et carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant. Les dates d'inscription par école sont disponibles sur le site de la commune (www.saint-max.fr – à la une).

Le Comité de Pilotage du Contrat Educatif Local s'est réuni le 24 mars et a examiné le programme d'activité 2009. Les animations prévues pour la période d'avril à juillet ont été présentées, avec des nouveautés dont le tennis, la piscine, l'informatique, le poney club, la danse, ... D'autres se poursuivent en raison du succès rencontré ; ainsi, les enfants participant au module « théâtre » dirigé par Mme Linda LEPAGE ont donné une représentation au Foyer Culturel Gérard Léonard le 27 mars dernier.

Classe de découvertes de l'école élémentaire Curie

Les élèves de CP et de CE1 de l'école Pierre et Marie Curie, accompagnés de leurs enseignantes Mesdames Ditsch et Houot, sont partis 5 jours en classe de découvertes au Centre La Combelle de Pexonne, près du Lac de Pierre Percée.

Ce voyage a bénéficié du soutien financier de l'association Curie Curieux, de celui de la Municipalité (à hauteur de 80 € par enfant) et des participations des parents.

Cette classe de découvertes découlant du projet d'école a permis aux enfants de faire connaissance avec le monde animalier car ce centre est à la fois une ferme pédagogique et un centre équestre.

Le programme était varié : travail sur le cycle de l'eau, fabrication de pain et de beurre, découverte de l'équitation avec promenade en calèche, excursions en forêt, sans oublier les activités autour du cirque !

Tout le monde est revenu enchanté de cette escapade vosgienne.



L'école élémentaire Paul Lévy bientôt en Normandie

L'école Paul Lévy prépare sa classe de découvertes en Normandie ; 3 classes partiront découvrir le Mont Saint-Michel en juin prochain.

Afin de récolter des fonds, elle a organisé un loto qui a réuni plus de 200 personnes en avril dernier ainsi qu'un après midi musical au Foyer Culturel Gérard Léonard, avec du saxophone et des danses africaines. Dans un prochain numéro, nous vous exposerons le contenu de ce voyage sur la Côte Atlantique.

Les enseignantes retraitées à l'honneur

La Municipalité a rendu hommage à Mesdames JOLIOT, SLEZAK et VALENCIA qui ont enseigné pendant de nombreuses années à Saint Max et profitent désormais d'une retraite bien méritée.

Elles ont permis aux petits Maxois de bénéficier d'une scolarité de qualité et ont su leur transmettre leurs connaissances. Mesdames JOLIOT et VALENCIA étant excusées, Monsieur le Maire a dressé le parcours professionnel et personnel de Madame Annie SLEZAK, en présence de ses collègues et de l'Inspecteur de l'Education Nationale. Il a chaleureusement remercié celle-ci pour son action au sein de la Commune et lui a remis la Médaille de la Ville ainsi qu'un beau bouquet.

Madame GAVRILOFF, Madame SLEZAK et Monsieur PENSALFINI. >>



Prévention routière à l'école élémentaire Jean Rostand



Les élèves de l'école élémentaire Jean Rostand ont reçu les policiers municipaux de Saint-Max pour un rappel des principes de prévention routière.

Il est essentiel que, dès le plus jeune âge, les enfants soient sensibilisés aux risques de la route, aux règles à respecter mais aussi aux bons comportements à adopter dès que l'on circule, que ce soit à pied ou en vélo.

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

Le 10 décembre 2008 se tenait la première séance du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) dont le slogan est : « Fais bouger ta ville ! ». Suite à cette élection, trois commissions ont vu le jour : la commission « Culture, Sports & Loisirs », la commission « Sécurité, Environnement » et la commission « Education Civique, Communication, Amélioration de la vie quotidienne des enfants et des jeunes », plus communément appelée commission de la Communication.



Les membres de la commission Communication et les élus à la Jeunesse au travail.

La commission « Culture, Sport & Loisirs », (Président : Louis PEROUF) a pour objectif d'améliorer les loisirs et lieux de jeux des jeunes, de les diversifier tout en augmentant leur culture. La commission « Sécurité & Environnement » (Président : Pierre DHUICQ) a notamment pour raison d'être d'augmenter la sécurité en ville et d'accroître ou d'améliorer le fleurissement de la ville en fonction de la visibilité pour les conducteurs. Enfin, la commission de la Communication (Présidente : Camille DHUICQ) a vocation à améliorer la communication entre les jeunes et les autres générations, améliorer la vie quotidienne des enfants et des jeunes et assurer leur éducation civique. Ces trois commissions travaillent d'ores et déjà à concrétiser les projets du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.

Louis PEROUF, Pierre DHUICQ et Camille DHUICQ

Vacances de printemps réussies !

Les jeunes Maxois qui ont participé aux activités organisées par le Pôle Sports, Jeunesse et Loisirs ont passé de superbes moments... Chantiers éducatifs, activités sportives, activités manuelles, sorties culturelles, Accueil de Loisirs Jean-Rostand pour les plus jeunes ... Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges !

Semaine « Pirates » (1) et atelier « cuisine » (2) au Pôle Sports, Jeunesse et Loisirs pour les plus grands.

Les petits Maxois sont toujours aussi contents de participer à l'atelier d'arts plastiques d'Alain VIBERT à l'Accueil de Loisirs Jean-Rostand (3).

Les adolescents ont eu la possibilité de travailler sur le chantier éducatif du Clos-Pré pendant leurs vacances (4) où ils ont réalisé un beau jardin.



Vive les vacances !

Pour passer un été plein de rires et de divertissements, les animateurs du Pôle Sports, Jeunesse et Loisirs proposent aux Maxois de 3 à 18 ans un large choix d'animations et d'activités.

Chantiers éducatifs

Des chantiers sont d'ores et déjà prévus afin de permettre aux jeunes d'exercer leur créativité en renouvelant la décoration de l'Accueil de Loisirs mais aussi de se dépenser en participant à l'entretien des abords du Foyer Résidence de personnes âgées le Clos-Pré.



Domaine de Notre Dame du Trupt.

Minis-séjours

Pour les 10-18 ans, des minis-séjours sont organisés entre le 6 et le 31 août.

Trois destinations au choix :

- Du 6 au 10 août, au domaine de Langatte en Moselle (activités nautiques).
- Du 27 au 31 août, à la Combelle (disciplines équestres).
- Du 27 au 31 août à la colonie du Trupt (Vosges).

Veillées à thèmes

Trois veillées sont organisées de 17h00 à 21h00 :

- La veillée « Resto-bowling » à Vandoeuvre, le 15 juillet destinée au Maxois de 8 à 18 ans.
- La veillée « Pizza-cinéma », le 22 juillet pour les 6-18 ans.
- Et la veillée « Barbec-jeux vidéos » le 25 juillet (dès 5 ans).



Un moment de complicité...

Le monde est à vous !

Chaque après-midi, de 14h00 à 17h00 à partir du 6 juillet, des activités aussi amusantes que variées sont proposées aux jeunes Maxois.

- Du 6 au 10 juillet, fabrications de bijoux, poteries... sur le thème de l'Afrique.
- Du 13 au 16 juillet, calligraphies et folklore chinois.
- Du 20 au 24 juillet, l'art contemporain s'invite au Pôle (création, histoire de l'art et visite de musée).
- Du 27 au 30 juillet, destination Océanie.

Durant le mois d'août, le voyage continue au Pôle. Au programme : les Etats-Unis, du 3 au 7; l'Europe, du 10 au 13; et l'Amérique du Sud, du 17 au 21 août.



A l'atelier d'arts plastiques du centre l'été dernier.

L'Accueil de Loisirs Jean-Rostand

L'Accueil de Loisirs Jean-Rostand propose aux enfants de 3 à 13 ans de pratiquer des activités manuelles et de plein air pendant toutes les vacances scolaires de 9h00 à 17h00 (avec possibilité d'accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h00).

- Première session : du lundi 6 au vendredi 31 juillet inclus.
- Deuxième session : du lundi 3 au vendredi 28 août inclus.

Les inscriptions sont à effectuer avant le 15 juin 2009 auprès du Pôle Sports Jeunesse et Loisirs.

Pour toutes informations complémentaires (tarifs, transports...) et inscriptions, contacter le Pôle Sports Jeunesse et Loisirs au 03 83 18 32 32. Le programme détaillé des activités sera disponible au Pôle et sur le site Internet www.saint-max.fr début juin.

Forum des 3 armées



Mercredi 29 avril, le Foyer Culturel accueillait un forum destiné aux élèves en classe de troisième et aux lycéens organisé par le centre d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa) et Catherine VIEUX-MELCHIOR, adjointe et correspondante de Défense.

Ce forum a permis aux jeunes de découvrir les besoins de l'armée et les différents corps de métiers qui la composent. D'ici à la fin de l'année, l'Armée de l'Air va recruter près de 3 000 personnes dans une cinquantaine de métiers différents.

La Marine a quant à elle besoin de 3 500 personnes dans 35 métiers distincts. **Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le Cirfa Nancy (47 rue Sainte-Catherine – Caserne Thiry).**

Forum « Santé, sanitaire et social »

La Maison de l'emploi (MDE) et le Pôle Emploi Nancy Saint-Thiébaud, avec l'appui de la commune, ont organisé un forum consacré aux métiers de la santé, du sanitaire et du social au Foyer Culturel Gérard Léonard le 5 mai.



Dès l'ouverture du forum, en présence d'Eric PENSALFINI, de Dominique VAN KEIRSBLICK, directrice de la Maison de l'Emploi, et de Michel SWIETON, directeur départemental des Pôles Emploi, les demandeurs d'emploi dans les domaines de la santé et du social se pressaient aux portes. 37 employeurs et 9 structures de formation professionnelle ont proposés les différents cursus et métiers de la santé aux 500 personnes qui ont participé à ce forum.

Le prochain forum organisé par la MDE sera intitulé « Propr'été » et aura lieu le 2 juin de 13h30 à 17h30 au Foyer Culturel Gérard Léonard.

Atelier Santé / Bien-être

Vous vous sentez stressé(e), vous perdez confiance en vous ? Nous vous offrons la possibilité de participer à un atelier organisé par le Pôle Emploi, les Missions Locales de Malzéville et Saint-Max. Organisé sous plusieurs modules, cet atelier vous permettra de découvrir des méthodes de relaxation, de soins et conseils pour retrouver votre bien-être.

- Au foyer des personnes âgées de Malzéville, le vendredi 12 juin
De 9h à 12h, [simulation d'entretien d'embauche](#) / de 14h à 17h, [sophrologie](#).
- Au Foyer Culturel Gérard Léonard de Saint-Max, le lundi 15 juin
De 9h à 12h, [esthétique](#) / de 14h à 17h, [conseil en image](#).
- Au Foyer Culturel Gérard Léonard de Saint-Max, le mercredi 17 juin
De 9h à 12h, [portraitisme](#).

Pour participer à l'atelier Santé / Bien-être, merci de vous inscrire avant le 5 juin auprès de Mme ZANIRATO à la Mission Locale (Pôle Sports, Jeunesse et Loisirs) au 03 83 18 32 32, du lundi au vendredi matin.

La danse à l'honneur à Saint-Max

L'arabesque

Au premier étage de la maison des associations de la ville de Saint-Max se tiennent les cours de danse de l'association « L'arabesque » créée il y a 25 ans. Chaque année, l'association propose un nouveau gala qui permet au public toujours nombreux de prendre le large.

Cette année vous pourrez vous évader pour un « voyage en transatlantique » qui partira le **23 mai à 21h au centre culturel de Seichamps**. Sur des musiques classiques et modernes évolueront des élèves de 5 à 25 ans, de tous niveaux, à travers 19 tableaux créés par leur professeur, Marie-Laure MICHEL.

L'entrée est de 4 €, des places sont disponibles à la maison des associations de Saint-Max les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h30 et également sur place le soir du spectacle.

Pour terminer cette année de danse en beauté, un stage ouvert à tous est organisé. Pour tous renseignements concernant « L'arabesque » 03 83 22 79 85 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00, excepté les mercredis.



Les mordus de la piste



L'association « Les mordus de la piste » de Saint-Max, qui a récemment remporté de nombreuses récompenses dans différentes compétitions, prépare également son gala de fin d'année.

Pour cette 11^{ème} édition, vous pourrez admirer des démonstrations de tango, rumba et autres danses latines et un dîner vous sera servi tout au long de la soirée du **13 juin à 19h30 au Foyer Culturel Gérard-Léonard de Saint-Max**. Réservation auprès de Nathaly GONZALES au 03 83 29 16 73 ou au 06 13 01 41 55.

Le droit d'entrée est de 30 € par personne.

Gala de boxe

Le gala de boxe thaïlandaise et de kick-boxing organisé par l'association maxoise « Sport et amitié » et par le Kick Star Maxois samedi 9 mai a réuni près de 200 personnes au Centre Sportif Henri Cochet.

Le gala comportait une dizaine de combats opposant de jeunes amateurs et débutants du club local aux invités venant de Maxéville, Pont-à-Mousson, Neuves-Maisons et Contréville.

Sur fond de baume du tigre et de cris d'encouragements, le public a assisté à de belles rencontres avec les victoires des Maxois Johan FETET, Fabien SIMONIN et celle de Kaiss NAJN SBAI, Champion de France de kick-boxing, vainqueur au terme d'un combat des plus musclés.

Avis aux amateurs : le Centre Sportif Henri Cochet accueillera Orlando WIET, cinq fois champion du monde, qui montera sur le ring pour la dernière fois en compétition le 17 octobre 2009.



Kaiss NAJN SBAI

Ensemble pour Saint-Max

Le budget 2009 : les fruits d'une bonne gestion antérieure

Le budget 2009 préparé par la majorité municipale est véritablement un hommage rendu à la bonne gestion antérieure de la commune sous la conduite de Gérard LEONARD et de Gérard STOERKEL, son premier adjoint chargé des finances et son successeur en 2006. Les grandes données chiffrées de ce budget le prouvent :

- l'encours de la dette, c'est à dire le capital restant dû, passé de 5 636 000 € en 2005 à 3 960 000 € en 2009
- l'annuité de la dette, c'est à dire le remboursement du capital et des intérêts, passé de 1 020 000 € en 2004 à 349 000 € en 2009 ; cette annuité, calculée par habitant, qui était de 92 € en 2004 est tombée à 34 € en 2009, or, dans le même temps, a été réalisé un investissement considérable, de près de 4 millions d'euros pour la reconstruction du Foyer Culturel en 2005, un équipement exceptionnel au service des Maxois et que l'on nous envie dans toute l'agglomération.

La situation financière léguée en 2008 était telle que, pour la première fois, la commune n'a pas eu à emprunter au cours de cette année ; plus encore, elle a pu rembourser 750.000 € par anticipation.

Autre preuve, l'excédent régulièrement dégagé en fin d'exercice : 518 000 € en 2005, 1 028 000 € en 2008, ce qui permet un autofinancement exceptionnel en 2009 de 1 196 000 €.

Quelles communes peuvent afficher de tels résultats ?

La Municipalité actuelle bénéficie bien de conditions extrêmement favorables permises par la gestion antérieure.

Mais cela ne durera pas, car elle consomme toute l'épargne disponible, ce qui limitera les investissements pour les années futures. Cela nécessitera de nouvelles recettes qui ne pourront être obtenues que par des hausses d'impôt, de nouvelles cessions de biens communaux et par la diminution des frais de fonctionnement. A moins de ne pas réaliser le programme électoral annoncé... voir l'exemple du budget 2008 qui prévoyait 2 226 000 € d'investissement alors que 800 000 € seulement ont été réalisés, dont 500 000 € par notre équipe municipale avant mars 2008...

Pour notre part, nous défendrons la politique efficace menée depuis 1983, loin de la médiatisation à outrance: des réalisations au service de tous, **sans jamais augmenter les taux d'imposition.**

Pour l'exercice 2009, nous serons très vigilants sur l'utilisation des recettes exceptionnelles dues aux ventes d'immeubles et de terrains - voir notre article dans le précédent bulletin. Nous oeuvrerons pour que vos impôts soient toujours bien utilisés. Pour nous soutenir, rejoignez notre association « Ensemble pour Saint-Max » - site www.ensemblepoursaint-max.fr



Unis pour l'avenir

Quel est l'impact de l'Europe sur nos communes ?



Très prochainement, nous allons élire nos députés européens. Nous avons souvent le sentiment que leur champ d'action est bien loin de notre quotidien. Pourtant, nos communes, souvent à travers la communauté urbaine, bénéficient du fonds FEDER : Fonds Européen de Développement Régional. Il vise à promouvoir la cohésion économique et sociale des régions qui constituent l'Europe.

Pour la période 2007/2013, les subventions de l'Europe pour la Lorraine sont évaluées à 535 millions d'euros. Cette enveloppe est répartie par un comité de suivi régional, sous la responsabilité de la préfecture de région. La priorité d'action va à l'écologie, à la compétitivité économique et à la cohésion sociale. Le trois quarts de la somme doivent financer des projets liés au développement durable. L'agglomération de Nancy (CUGN) doit recevoir 11 millions d'euros, à répartir à travers les 20 communes de son périmètre d'action, avec l'objectif d'assurer la cohésion territoriale et de soutenir des

projets en zones « sensibles ». C'est pourquoi, ces subventions vont participer, à hauteur de 130 mille euros environ, à la rénovation du quartier « Saint Michel - Jéricho ».

Même si nous soutenons, cette rénovation, nous regrettons que ces logements ne permettent pas aux plus pauvres de rester sur notre commune. En effet, les logements prévus, bien qu'à loyer modéré, seront de plus haut de gamme que ceux qui ont été détruits, donc plus chers.

[De plus, cette politique risque d'être mise à mal par la crise financière actuelle. La droite européenne est tentée de faire disparaître cette politique qu'elle juge trop coûteuse. Pour nous, au contraire, cette politique doit s'amplifier pour mieux soutenir les territoires et leurs habitants et accompagner ceux qui ont les plus grandes difficultés.

Voilà quelques enjeux à évaluer avant ce moment important de notre démocratie. Rappelons-nous que ce droit de choisir nos représentants est bien récent comparé à l'histoire de l'humanité et que tous les habitants de notre planète n'y ont pas encore accès.

Alors, tous aux urnes le 7 juin : après l'Europe économique viendra un jour l'Europe sociale.

Si vous voulez en débattre avec nous, nous vous rappelons nos coordonnées : Les élus de la liste « Unis pour l'avenir »

Site internet : <http://www.unispourlavenir.fr/>

34, avenue Carnot 54130 SAINT MAX - Courriel : isjacques@orange.fr - Téléphone : 06 71 11 80 79

Maxi Sport

Carton plein pour la première édition de « Maxi sport, un max de sport en famille ! » organisée par la ville de Saint-Max, aidée en cela par l'association « Courir sur des légendes » et l'OMS ce dimanche 10 mai dans le parc du Château du Pont de la Meurthe.

Le soleil s'est invité dès 10h00 du matin pour le démarrage des épreuves. Tir à la carabine, sarbacane, tir à l'arc, 400 mètres, canoë... le mini-raïd a attiré quelques 26 équipes de deux personnes. Les vainqueurs par catégorie : 2 adultes - Equipe CROUX ; 2 enfants - Equipe PIUCCO ; 1 adulte/1 enfant - Equipe GALLAND. La bonne humeur était de mise ; les associations ont été présentes tant dans l'organisation, les démonstrations sportives, que pour la restauration et pour les jeux.

L'occasion aussi pour la 5^{ème} édition du « Salon de la Mémoire du Sport », organisé par Hervé COLLOT, de drainer les visiteurs autour d'objets de valeur, en présence notamment de Roger PIANTONI, ancien footballeur de l'ASNL. A 14h30, l'inauguration de cette journée a rassemblé dans le parc une foule nombreuse et ravie de participer comme d'admirer les talents sportifs de tous ces participants.

Rendez vous en 2010 pour la prochaine édition !

1. De nombreuses animations par les bénévoles pour les enfants.
2. Hervé COLLOT et M. le maire lors de l'inauguration.
3. Au départ de l'épreuve de Canoë.



+ de sports



• Le Pôle Sports Jeunesse et Loisirs organise pendant les vacances scolaires de nombreux **stages sportifs en partenariat avec les associations maxoises**. Informations et inscriptions au Pôle Sports Jeunesse et Loisirs au 03 83 18 32 32.

• Cette année, la **fête du vélo aura lieu le samedi 6 juin**. Cette manifestation est sans inscription et le départ est fixé à l'hôtel de ville à **14h15**. Nous vous attendons nombreux...

• Avec les beaux jours, le **cube rouge « ça me dit sport »** va faire sa réapparition sur les places de la ville pour permettre aux jeunes Maxois de se dépenser et s'amuser. Informations sur les horaires et lieux de jeux auprès du Pôle Sports Jeunesse et Loisirs au 03 83 18 32 32.

Romantisme Russe



Pour le premier concert de sa tournée dans l'agglomération nancéienne, le trio virtuose russe composé de Valery ORLOV (chant) Vladimir TSERABUN (violoncelle) et Alexei BIRIOUKOV (Balalaïka) avait choisi Saint-Max. Succès pour les artistes et immense satisfaction de Michèle MORET-CARLIN, présidente de l'OMS, à l'origine de ce magnifique concert.

Le trio a conquis le public maxois venu nombreux au Foyer Culturel Gérard Léonard pour une soirée au cours de laquelle les artistes ont mêlé musique romantique russe du 19^{ème} siècle et musique tzigane. La voix basse d'une exceptionnelle amplitude de Valery ORLOV a littéralement charmé l'auditoire au cours des deux heures de concert. Ce premier concert a permis de mieux faire connaître une musique d'une richesse incomparable.

Catherine VIEUX-MELCHIOR et Michèle MORET-CARLIN avec le trio de musiciens russes.

De femme à femmes

A l'occasion de la journée de la femme du 8 mars, le Château du Pont de la Meurthe a accueilli toute la semaine précédent cette fête une magnifique exposition de sculptures en terre cuite de Laetitia BRIDET.

Cette semaine s'est conclue par une représentation théâtrale de la Compagnie « Le pas de l'Oiseau » sur l'évolution de la condition féminine samedi 7 mars et par un parcours musical chanté au milieu des œuvres dimanche 8 mars, par Marie-Jo AMAH, Michèle BRISSE et Alain BIENAIME.

Cette manifestation était organisée en partenariat avec la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de Meurthe-et-Moselle.

Laetitia BRIDET devant l'une de ses oeuvres. >



Cap Monde

Compostelle, chercheur d'éternité

Une centaine de personnes sont venues assister à la projection du film réalisé et commenté par Daniel LAUMONE sur le pèlerinage chrétien de Saint-Jacques de Compostelle dont le but est la crypte de la cathédrale de cette ville de Galice en Espagne.

La Mongolie, terre nomade

Environ 80 personnes ont assisté à la soirée documentaire sur la Mongolie au Foyer Culturel le 28 avril. Cette soirée était animée par Elise BLANCHARD, coréalisatrice du film consacré au nomadisme projeté conjointement. Les spectateurs ont fait la connaissance des différentes ethnies peuplant ce magnifique pays d'Asie Centrale.

Le cycle de conférences s'achève pour 2009. D'autres conférences vous seront proposées l'an prochain.

Bibliothèque municipale

Le printemps des poètes

« Des rimes pour rire », c'était le thème de l'édition 2009. 38 enfants ont pu profiter des différents ateliers qui leur étaient proposés par la bibliothèque municipale et Mme PARADIS mercredi 18 mars.



La bibliothèque passe à l'heure d'été

Les beaux jours reviennent, la terrasse d'été de la bibliothèque municipale aussi ! A partir de mi-mai, aux premiers rayons de soleil, la bibliothèque vous propose des chaises et des tables pour le plaisir de lire confortablement installé dans le parc du Château du Pont de la Meurthe.

Les Arts Maxois ont 20 ans !

A l'occasion de son vingtième anniversaire, l'association « Les Arts Maxois » présidé par Viviane REDIVO, s'expose au Foyer Culturel Gérard Léonard les samedi 6 et dimanche 7 juin 2009.

Les salles du premier étage seront entièrement consacrées à l'association qui y présentera une rétrospective depuis la création des Arts Maxois ainsi que de nombreux ateliers de démonstration de techniques artistiques samedi de 14h00 à 18h00 et dimanche de 10h00 à 18h00.

Samedi 6 juin à 15h30 vous pourrez assister à une conférence de Robert CHAZAL, aquarelliste.



Fête de la musique & feux de la Saint-Jean



Sur l'initiative des commissions municipales « Fêtes & cérémonies » et « Culture », la fête de la musique et la Saint-Jean se marient. Venez participer à cette belle fête le samedi 20 juin à partir de 18h00 à Saint-Max !

L'APEM sonnera le début des réjouissances en jouant sur le parvis de de l'Hôtel de ville à 18h00.

Les festivités prendront ensuite place dans le Parc du Château du Pont de la Meurthe avec l'Orchestre Iceberg dirigé par Sébastien MAIMBOURG.

Le bûcher de la Saint-Jean sera mis à feu sur la Meurthe en face du Château vers 22h30.

Buvette, restauration, animations auront lieu jusqu'à minuit !

Agenda



Mai.....

- Samedi 23** : Gala de Danse Arabesque « les 25 ans » - 21h - Seichamps
Dimanche 24 : St-Max-Essey FC/Saulxures les Nancy - 15h - Stade d'Essey
Mercredi 27 : Collecte des déchets encombrants
Jeudi 28 : Cercle des Anciens Retraités - Sortie
Vendredi 29 : **Fête des voisins** - 19h30- Mme THIRION - 12 impasse plein soleil
Samedi 30 : **Fête des voisins** - 12h - Mme AUVRAY - 12 allée des sapins
Samedi 30 : **Fête des voisins** - 19h - Mme GALTIE - 43 rue Louis Barthou
Samedi 30 : La boule maxoise - Concours externe doublette
Dimanche 31 : St-Max-Essey FC - Tournoi de football vétérans

Juin.....

- Lundi 1** : Grande braderie - ACAM - Avenue Carnot
Mardi 2 : Forum « Propriété » Maison de l'Emploi - 13h30-17h30 - FCGL
Mercredi 3 : Sport et citoyenneté - 13h30 - Espace Haut-Rivage
Samedi 6 : Association « Les amis du quartier Jean XXIII » - Fête de quartier
Samedi 6 : **Fête des voisins** -12h - Mme MARTINET - 43 rue Washington
Samedi 6 et dimanche 7 : exposition des Arts Maxois - « 20 ans » - FCGL
Samedi 6 : Fête du Vélo - départ à 14h15 - HDV
Dimanche 7 : Elections européennes - 8h00 à 18h00
Dimanche 7 : Association Quartier Vieux-Village – Méchoui - Accueil de Loisirs
Dimanche 7 : Football : Tournoi pour les 13/15 ans
Dimanche 7 : Prologue du Dauphiné Libéré - passage de la course sous la Vèbe
Mardi 9 : Voyage des anciens - départ à 8h depuis la place de l'Europe
Jeudi 11 au mardi 23 : Bibliothèque Municipale : Tournoi du livre
Jeudi 11 : Cercle des Anciens Retraités Maxois – Thé dansant au FCGL
Vendredi 12 : **Fête des voisins** -19h - M. VARNEY - 6 rue St-Charles
Samedi 13 : Association Curie Curieux – Barbecue annuel à l'école Curie
Samedi 13 : La Boule Maxoise : Concours externe-doublette
Samedi 13 : **Gala des Mordus de la Piste** - 19h30 - FCGL
Dimanche 14 : Football : Tournoi pour les séniors - Stade d'Essey
Jeudi 18 : Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940
Jeudi 18 : Office Municipal des Sports – 10^{ème} Trophée des écoles - CSHC
Samedi 20 : Finale Districale de Football - Stade Mainvaux
Samedi 20 : Fête de la musique/Feux de la Saint-Jean - dès 18h - parc du CPM
Jeudi 25 : Concert Jazz - MAI - 20h30 - FCGL
Samedi 27 : La Boule Maxoise : Concours externe-doublette

Juillet.....

- Dimanche 5** : La Boule Maxoise : Repas et Concours Triplette
Lundi 13 : Bal et feu d'artifice - 21h - Place de l'Europe
Mardi 14 : Fête Nationale - dépôt de gerbe - 11h30 - Monument
Mardi 14 : Pique Nique républicain - 12h - Parc de l'Hôtel de Ville
Jeudi 16 : Cercle des Anciens Retraités Maxois - Sortie
Samedi 18 : La Boule Maxoise : Concours externe-doublette

Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard
HDV : Hôtel de Ville
EVH : Espace Victor Hugo

CSHC : Centre Sportif Henri Cochet
CPM : Château du Pont de la Meurthe
BM : Bibliothèque Municipale



Fête des voisins

Vous souhaitez organiser une réception dans votre immeuble ou dans votre quartier ? La ville de Saint-Max peut vous y aider !
Tél. : 03 83 18 32 32.